

REPUBLIQUE DU SENEGAL



UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

# Pour un processus de Plan National d'Adaptation qui répond aux questions de genre au Sénégal

Note de synthèse

juillet 2024



Conformément aux engagements pris en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, le Sénégal s'est engagé dans le processus d'élaboration de son Plan National d'Adaptation (PNA) à partir de 2015. En effet, le pays est vulnérable aux changements climatiques qui se manifestent par une hausse de la température, une variabilité et une baisse de la pluviométrie et une augmentation des extrêmes climatiques telles que les fortes températures et précipitations (USAID, 2017). L'évolution de ces paramètres a un impact sur sa population, et notamment sur les femmes, qui sont souvent plus vulnérables en raison des discriminations de genre qu'elles subissent (Pörtner et al., 2022).

L'objectif global du PNA est justement d'établir et de mettre en œuvre un ensemble de mesures pour le renforcement de la résilience des écosystèmes et des populations les plus vulnérables, dont les femmes, face aux effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques. Fondé sur une vision à moyen et long terme, le PNA vise à intégrer l'adaptation de façon cohérente dans l'ensemble du processus de planification du développement (CCNUCC, 2011). Dans cette optique, le Sénégal a adopté une démarche sectorielle, participative et inclusive, sous la coordination du ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique (METE). Un cadre institutionnel de coordination et de suivi du processus de PNA a été mis en place, une feuille de route a été élaborée et les secteurs prioritaires qui présentent le plus de vulnérabilités face aux changements climatiques ont été identifiés.

---

Ayant constaté que les questions d'équité et d'égalité de genre restaient insuffisamment prises en compte dans son processus de PNA, le Sénégal a souhaité améliorer l'efficacité de ce processus en effectuant l'analyse de genre résumé ici. Elle cherche à examiner les différences et les inégalités entre les rôles, les normes et les statuts relatifs aux femmes et aux hommes, les rapports sociaux, les différents niveaux de pouvoir, les différents besoins, les contraintes et les opportunités et l'impact de ces différences sur l'accès, le contrôle des ressources et la prise de décision équitable dans un contexte de politique et d'action climatiques pour la résilience et l'adaptation des communautés. La finalité de l'exercice est d'orienter le processus de PNA et de renforcer les connaissances et les compétences des structures et des acteurs clés pour une meilleure prise en compte de l'équité et l'égalité de genre.

L'approche méthodologique retenue a été articulée autour de plusieurs démarches croisées et combinées : une analyse documentaire ; des rencontres et entretiens avec les acteurs clés de la lutte contre les changements climatiques et les acteurs travaillant sur les questions d'équité et d'égalité de genre ; et une évaluation du processus de PNA et des principaux documents produits dans ce cadre.

## Statut du processus de PNA au Sénégal

Chacun des secteurs retenus comme étant les plus vulnérables face aux effets néfastes des changements climatiques doit développer son propre PNA sectoriel. Pris ensemble, ces PNA sectoriels constitueront la base du document national de PNA.

La présente étude a permis de mettre en lumière le niveau de prise en compte du genre dans les six PNA sectoriels publiés jusqu'à présent :

- Pour le **secteur de la pêche et de l'aquaculture**, le PNA publié en 2016 fait état d'une prise en compte importante et transversale du genre et représente un cas d'école pour le mécanisme national et tous les autres secteurs.
- Le PNA du **secteur des zones côtières** (2022) prend en compte les questions de genre, notamment à travers l'élaboration d'un plan d'action spécifique sur le genre.
- Quant aux PNA des **quatre secteurs de l'agriculture, de la gestion des risques de catastrophes axée sur les inondations, de la santé et des infrastructures de transport terrestre**, tous finalisés en 2023, le genre n'est que faiblement pris en compte (voire pas du tout dans le cas du secteur de la santé). Il importe toutefois de préciser qu'une étude de référence sur le genre et les changements climatiques a été réalisée pour ces quatre secteurs ; la mise en œuvre de ses conclusions serait alors bénéfique.

Cette première prise en compte du genre doit maintenant être renforcée et étendue aux autres PNA sectoriels en cours d'élaboration (**ressources en eau, biodiversité et tourisme, et élevage**). Les études déjà réalisées et les bonnes pratiques identifiées dans certains secteurs doivent notamment servir de modèles aux autres secteurs concernés par le processus de PNA.

---

## Impacts des changements climatiques et capacités d'adaptation différenciés selon le genre au Sénégal

Le Sénégal est parmi les pays où les inégalités de genre sont encore particulièrement fortes. Nous pouvons notamment citer :

- L'insuffisante participation des femmes à la prise de décision au niveau stratégique national malgré l'existence de la loi sur la parité (Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des enfants, 2023).
- Le contrôle du foncier et l'accès inégal aux ressources foncières (Initiative Prospective Agricole et Rurale, 2019 ; Sall & Thioune, 2012).
- L'accès inégal à l'équipement moderne de production agricole, à l'information scientifique et aux opportunités de formation sur les techniques durables.
- L'analphabétisme des femmes et leur insuffisante qualification professionnelle et technique (Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, 2016).
- Le triple rôle des femmes (reproduction, production, communautaire) qui implique une surcharge de travail et de responsabilités.
- Le confinement des femmes dans des activités génératrices de revenus précaires et à faible rentabilité.

Chacun des secteurs prioritaires sénégalais a fait l'objet d'une analyse approfondie des inégalités de genre. Les mesures de réponse éventuellement mises en place sont également abordées. Pour ne citer que quelques exemples, des quotas institutionnalisés en faveur des femmes ont été mis en place pour le secteur agricole (allocations d'engrais, de semences, de tracteurs, de financements...). Plusieurs projets d'adaptation et de résilience du secteur des pêches visant la préservation des écosystèmes marins ont été appuyés et financés au profit d'organisations de femmes. Quant au secteur de la biodiversité, on note l'institutionnalisation de la présence des femmes dans les structures locales de gestion des forêts. Enfin, concernant le secteur des ressources en eau, l'Office des Forages Ruraux a réalisé des infrastructures hydrauliques (forages, châteaux d'eau, bornes-fontaines) qui ont atténué la pénibilité de l'exhaure pour les femmes.

## Contexte politique et institutionnel au Sénégal

Les autorités sénégalaises se sont engagées à promouvoir le respect des droits fondamentaux des femmes, la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes ainsi que l'inclusion sociale, conformément aux agendas de la communauté internationale, notamment la réalisation des ODD des Nations Unies en 2030 et de l'Union africaine en 2063. Il est alors essentiel que le contexte politique et institutionnel sénégalais réponde aux questions de genre.

Plusieurs éléments contribuent à définir le **cadre politique et juridique** du pays :

- La constitution, promulguée en janvier 2001, qui reconnaît l'égalité en droit entre les hommes et les femmes.
- Le Plan Sénégal Emergent, cadre de référence de la politique économique et sociale à l'horizon 2035.

- 
- La Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de genre (SNEEG 2, 2016–2026) qui s'aligne sur les engagements nationaux et internationaux du pays.
  - La budgétisation sensible au genre, approche mise en place depuis sept ans pour une meilleure prise en compte du genre dans les politiques publiques.
  - La Stratégie Genre de l'Environnement et du Développement Durable, finalisée en 2022, qui constitue un cadre d'orientation des politiques environnementales visant une meilleure résilience face aux changements climatiques.
  - La Contribution Déterminée au niveau National (CDN) de 2020.
  - Le Plan d'Action National Genre et Climat (2023), qui prévoit un ensemble d'actions transversales et sectorielles à mettre en œuvre durant la période de 2023 à 2025 dans les différents secteurs prioritaires en coordination avec les autorités chargées de la politique climatique et du genre.

Différents organes viennent composer le **cadre institutionnel** du pays relatif aux questions de genre. Le METE joue un rôle de coordination à travers la Direction du Changement Climatique, de la Transition Écologique et des Financements verts, organe chargé de la coordination des activités de préparation, mise en œuvre et suivi-évaluation de la politique climatique conformément aux engagements internationaux. Le Comité National sur les Changements Climatiques, quant à lui, se compose de différentes structures dont le ministère de la Famille, de la Femme et de la Protection des enfants (MFFPE), ce dernier intégrant la Direction de l'Équité et l'Égalité de Genre, qui est chargée d'impulser et de coordonner la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la SNEEG 2, dont l'opérationnalisation implique tous les ministères sectoriels. Un comité technique du processus de PNA n'est pas encore mis en place officiellement, mais il existe des comités sectoriels du PNA sous la responsabilité des ministères de tutelle des secteurs concernés. Enfin, les Cellules Genre et Équité (CGE) des ministères sectoriels, positionnées au niveau des secrétariats généraux de tous les ministères, constituent les « bras » techniques du MFFPE et ont pour rôle l'impulsion, la coordination, l'appui à la programmation et la mise en œuvre et le suivi de l'institutionnalisation du genre.

## Forces, faiblesses et opportunités des cadres institutionnel et politique

À l'analyse des principes et dispositifs disponibles dans les différents cadres politiques ainsi qu'à l'analyse du cadre institutionnel, on peut considérer que le Sénégal dispose d'un grand nombre de prérequis pour une articulation efficace du genre et du climat. En effet, le Sénégal a élaboré plusieurs stratégies et plans d'action liés au genre et a institutionnalisé un processus national de budgétisation sensible au genre et de territorialisation des politiques climatiques.

En revanche, des faiblesses persistent, donnant lieu à des opportunités d'amélioration. Pour ne citer que quelques-unes des propositions avancées, il faudrait tenir compte des changements climatiques et de l'adaptation dans la SNEEG 2 ; prendre davantage en considération le genre dans les politiques climatiques des territoires et dans les options d'adaptation proposées dans la CDN ; et renforcer la collaboration entre les représentants des CGE et les points focaux climat sectoriels afin d'améliorer leur connaissance des liens entre le genre et les politiques climatiques et de favoriser leur implication dans les comités sectoriels.

---

## Recommandations pour un processus de PNA qui répond aux questions de genre :

En ce qui concerne la préparation, la mise en œuvre et le système de suivi-évaluation-apprentissage du PNA, la présente étude a permis d'identifier cinq axes prioritaires d'action pour une meilleure prise en compte du genre :

- Au niveau des **arrangements institutionnels et de l'engagement inclusif**, il faudra responsabiliser davantage les acteurs clés en matière de genre dans le processus de PNA par le biais du renforcement de différentes collaborations institutionnelles, notamment entre le METE et le ministère de la Famille et des Solidarités, et par la promotion de la participation des femmes et des acteurs du genre dans les instances clés du PNA.
- La **disponibilité et l'utilisation des données, connaissances et communications** doivent être améliorées en tenant compte des savoirs et de l'expérience des femmes. Il sera par exemple important de favoriser la recherche sur les questions de genre et d'adaptation ; de renforcer le système de suivi-évaluation à travers une base de données et des indicateurs plus sensibles au genre ; et d'appuyer le développement d'outils pratiques sur la prise en compte du genre à destination des acteurs du PNA.
- Le **renforcement des connaissances et capacités** des parties prenantes du processus de PNA doit être entrepris notamment pour le MFFPE, les CGE des secteurs prioritaires, les points focaux climat et le Comité National sur les Changements Climatiques.
- **L'accès des femmes aux sources de financement** doit devenir plus équitable et une budgétisation sensible au genre et intégrant la question des changements climatiques doit être favorisée.
- **Le leadership et la prise de décision des femmes en matière de changements climatiques**, notamment dans le processus de PNA, doivent être renforcés à travers la promotion des droits en lien avec l'adaptation aux changements climatiques, la promotion et l'appui à l'entrepreneuriat vert ainsi que le renforcement de la participation aux processus de prise de décision pertinents. Cela est également vrai pour les personnes vulnérables de manière plus générale.

Concernant **la mise à jour de la CDN**, il est primordial de prendre en considération les inégalités sociales et de genre. La CDN devra donc identifier explicitement le genre parmi ses principes directeurs afin qu'il soit intégré de manière transversale, inclure les données désagrégées par genre les plus pertinentes issues des analyses de vulnérabilité et s'assurer que les options d'adaptation identifiées répondent aux questions de genre.

Concernant **les mesures d'adaptation des secteurs prioritaires**, il sera important d'inclure des activités pour sensibiliser les décideurs et renforcer les capacités des parties prenantes prioritaires, en particulier les hommes, sur les questions d'égalité et d'équité de genre afin de favoriser leur engagement ainsi que le suivi stratégique et opérationnel. Pour un éventail de secteurs (agriculture, pêche et aquaculture, santé, ressources en eau, élevage) un certain nombre de mesures d'adaptation sont préconisées, chacune étant assortie d'une ou de plusieurs recommandations spécifiques. De manière générale, les mesures primordiales à cibler devront davantage favoriser l'intégration des questions d'équité et d'égalité de genre dans le processus de PNA et leur prise en compte dans les politiques, programmes et projets en lien avec les changements climatiques dans les différents secteurs.

---

**En somme**, malgré les progrès accomplis par les différents acteurs dans la prise en compte du genre dans le processus du PNA en cours, beaucoup d'efforts restent à faire. Les questions d'équité et d'égalité de genre ne sont pas encore suffisamment prises en compte dans le processus de PNA du Sénégal. Une intégration plus systématique et approfondie de la problématique du genre est essentielle afin d'assurer la pertinence et l'efficacité de l'ensemble du processus de PNA pour toutes les catégories de population, notamment celles qui sont les plus impactées par les effets néfastes des changements climatiques, surtout les femmes, compte tenu de leur statut et rôle social.

Cependant, il importe de préciser que le Sénégal a institutionnalisé la prise en compte de l'équité et de l'égalité de genre dans tous les cadres politiques nationaux (notamment dans le cadre du Plan Sénégal Emergent) et les secteurs prioritaires en matière d'adaptation aux changements climatiques. Cela fait que le cadre institutionnel et politique sénégalais, ainsi que les différentes expériences du pays en matière de promotion du genre et du leadership féminin, constituent une base solide pour favoriser l'intégration du genre dans les politiques climatiques et plus particulièrement dans le processus du PNA.

L'approche méthodologique développée dans le cadre de l'étude doit permettre aux différentes parties prenantes de prendre conscience des défis et des mesures à mettre en place pour chaque niveau institutionnel et chaque secteur.

Il s'agit maintenant pour les organismes pertinents de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de renforcer le processus et de créer un mouvement d'ensemble pour un PNA juste et équitable.

---

## Références

- Conventioncadre des Nations Unies sur les changements climatiques. (2011). *Décision 5/CP.17. Plans nationaux d'adaptation*. <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/docs/2011/cop17/fre/O9a01f.pdf>
- Initiative Prospective Agricole et Rurale. (2019). *Projet de recherche-action*. « Promotion d'une gouvernance foncière inclusive par l'amélioration des droits fonciers des femmes au Sénégal ». [https://www.ipar.sn/IMG/pdf/rapport-etude\\_de\\_base\\_genre\\_foncier\\_vf-2.pdf](https://www.ipar.sn/IMG/pdf/rapport-etude_de_base_genre_foncier_vf-2.pdf)
- Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants. (2023). *Bulletin statistiques genre au Sénégal - Travail non rémunéré, la participation politique et le leadership féminin*. Première édition 2022. <https://data.unwomen.org/sites/default/files/documents/Publications/2023/Senegal-unpaidcare.pdf>
- Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance. (2016). *Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de genre 2016–2026*. <https://www.prb.org/wp-content/uploads/2020/06/Senegal-Strat%C3%A9gie-Nationale-d%E2%80%99Equit%C3%A9-et-d%E2%80%99Egalit%C3%A9-de-Genre-2016-2026.pdf>
- Pörtner, H.-O., Roberts, D.C., Adams, H., Adelekan, I., Adler, C., Adrian, R., Aldunce, P., Ali, E., Ara Begum, R., BednarFriedl, B., Bezner Kerr, R., Biesbroek, R., Birkmann, J., Bowen, K., Caretta, M. A., Carnicer, E.J., Castellanos, E., Cheong, T. S., Chow, W., ... Rama, B. (2022). Technical summary. In *Climate change 2022: Impacts, adaptation and vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (Eds.)] (pp. 37–118). Cambridge University Press. [https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC\\_AR6\\_WGII\\_TechnicalSummary.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_TechnicalSummary.pdf)
- Sall, F. P., & Thioune, R., ed. (2012). *Sénégal. Les femmes rurales à l'épreuve d'une citoyenneté foncière*. Langaa.
- USAID. (2017). *Climate change risk profile Senegal. Fact Sheet*. <https://www.climatelinks.org/resources/climate-risk-profile-senegal>

Cette note de synthèse, écrite par Patricia Denton, présente le résumé de l'analyse de genre intitulée « *Pour un processus de Plan National d'Adaptation qui répond aux questions de genre au Sénégal* » menée par Salimata Ba et publiée en 2024. Ces deux documents sont le résultat d'une initiative conjointe entre le ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique et le Réseau mondial de PNA.

Accéder au rapport complet : <https://napglobalnetwork.org/resource/processus-plan-national-dadaptation-repond-questions-genre-senegal/>

Toutes les opinions énoncées dans le présent document sont celles de l'auteure originale et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions du Réseau mondial de PNA, de ses fondateurs ou de ses participants.

**Citation suggérée** : Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique. (2024). Note de synthèse - Pour un processus de Plan National d'Adaptation qui répond aux questions de genre au Sénégal. Gouvernement du Sénégal.

© 2024 Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique, Sénégal

Tous droits réservés à l'égard de toute forme de reproduction ou traduction commerciale ou à but lucratif.



This project is undertaken with the financial support of:  
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

Secretariat hosted by:  
Secrétariat hébergé par :

